

FANTASQUE

N. AUBIN, Editeur,
W. H. ROWEN, Imprimeur.

PROPRIETAIRES.

No. 2, Rue Grant, St. Roch.
No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie chaque LUNDI au No. 2, Rue Grant, St. Roch, près de la Rue St. Valier. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. — On peut avoir le Journal à domicile moyennant un abonnement de quinze sous par mois payable d'avance. Pour le recevoir à la campagne il faut payer au moins quatre mois d'avance.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux. Toutes communications sont reçues, franchises de port, au Bureau ou chez les Agents en Ville.



DEPOTS.

On trouve le *Fantastique* au Bureau du Journal, chez M. E. SINGRAS, marchand de la Haute-Ville, et chez M. E. MAHEUX, Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal. M. A. LAPERRIERE, maison de M. Berthelot, grande Rue du Faubourg St. Laurent.

Trois-Rivières. —

New-York. — M. P. A. BRZ, Rue Wall, No. 9.

Les personnes qui désireroient se charger de l'agence du *Fantastique* dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais où je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 2.

Quebec, 6 Avril, 1840.

No. 16.

L'AVENIR.

AIR. — Dans un grenier qu'on est bien à vingt ans.

Ça mes amis, nous sommes en famille,
Nul œil d'Argus ne se braque sur nous.
La causerie est une bonne fille
Qui volontiers s'assied sur nos genoux.
Parlons sans gêne et qu'une heure d'ivresse
Chasse aujourd'hui de notre souvenir
Ce lourd présent dont le poids nous oppresse.
Un verre, amis ! levons à l'avenir !